



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale
des Territoires et de la Mer

Pau, le 14 mai 2019

Service Gestion et Police de
l'Eau

Affaire suivie par : Stéphane Dexperts
Téléphone : 05 59 80 87 98
Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Réf : SD/IC-LET1907724

Monsieur le Directeur,

A la suite de votre demande en date du 14 mars 2019, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'arrêté préfectoral portant renouvellement d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial par une passerelle (amont) sur le gave de Pau sur la commune de Lacq.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
L'adjointe à la cheffe du service
Gestion et Police de l'Eau

Aurélie Birlinger

Copie : DDFIP

Monsieur le Directeur
SOBEGI
Chem'pôle 64
Avenue du lac
64150 Mourenx

Horaires d'ouverture : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h30
Tél. : 05 59 80 86 00 – Fax : 05 59 80 86 07
Cité administrative – Boulevard Tourasse – CS 57577 – 64032 Pau cedex
Bus : lignes C13, C14, P4, P12, T2